

Paris, le 17 septembre 2014

Aux Parlementaires

Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Le Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) réuni en comité plénier le 16 septembre demande, à l'unanimité, que dans le PLFSS 2015 soient prises des dispositions afin que le produit de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) retourne intégralement à l'objectif d'origine qui avait été fixé, sans attendre que la loi soit promulguée.

Cette mesure a produit environ 450 millions d'euros en 2013 et 645 millions en 2014, montants qui ont été détournés de l'objectif initial qui était l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées.

Comptant sur votre soutien, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de toute ma considération.

Sylvain DENIS



Vice Président du CNRPA